



Rumilly, le 15 juin 2018

Rencontre de quartier Sud du jeudi 31 mai 2018 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la ville et de ses quartiers.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020. La première rencontre de quartier Sud s'est déroulée le jeudi 7 avril 2016. La seconde a eu lieu ce jeudi 31 mai.

Ce quartier concerne les Pérouses, Balvay, avenue René Cassin, route d'Aix-les-Bains, Martenex. Les élus référents de ce quartier sont Serge Bernard-Granger, Sandrine Hector et Véronique Trompier.

La rencontre se déroule en trois temps avec une information sur les projets de l'équipe municipale, une présentation des aménagements des Pérouses et de la rue René Cassin, puis un jeu de questions/réponses à partir des questions posées par les habitants en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et développe les dernières actualités de la ville :

➤ **Opération d'aménagement de l'ancien hôpital**

Les travaux avancent dans les temps. Les nouveaux logements et espaces publics seront livrés à l'automne 2019. La rue du repos sera rebaptisée. Le pourtour de l'église sera également aménagé.

➤ **Livraison du nouveau collège**

Le nouveau collège ouvrira ses portes pour la rentrée 2018 avec environ 200/250 élèves. Le nombre d'élèves augmentera progressivement pour atteindre un total de 600 élèves.

➤ **Plan Local d'Urbanisme**

Le PLU de Rumilly sera remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en juin 2019, actuellement en cours d'élaboration.

➤ **Deux études débutent actuellement :**

○ **Comment voyez-vous l'avenir de votre ville ?**

La population sera consultée prochainement pour donner son avis sur l'avenir de Rumilly. Quelle réflexion sur le périmètre de la ville ? Quels loisirs, équipements pour demain ?

- **Rumilly, quel centre-ville pour demain ?**

Le centre-ville rassemble trois zones distinctes : le centre ancien vers la Grenette, le centre intermédiaire rue Montpellaz et le centre nouveau vers la place d'armes. Le centre-ville de Rumilly est en pleine mutation. Quel avenir pour ces quartiers : services, commerces, habitat partagé... ? Une étude prospective est actuellement menée pour se projeter jusqu'en 2030 et alimenter les orientations d'aménagement du prochain PLUi.

- **Contrat « cœur de ville »**

La Ville de Rumilly a été retenue par l'Etat pour bénéficier du programme « Action Cœur de ville ». Ce programme donnera lieu à la signature d'une convention de financement entre l'Etat et la Ville de Rumilly qui précisera les actions retenues. Le projet de revitalisation de la rue Montpelaz pourrait figurer dans le programme. Pour pouvoir intervenir dans cette rue, des acquisitions foncières sont nécessaires pour permettre la mutation de ce quartier.

- **Projet d'aménagement d'un jardin public en centre-ville**

Le projet démarre et devrait aboutir au printemps de l'année prochaine. La démolition du bâtiment est très technique et des fouilles archéologiques devront avoir lieu. L'idée est de conserver les murs existants or nous ne sommes pas à l'abri de surprises, elle est prévue pendant les vacances de cet été en concertation avec les commerçants.

Les projets du quartier Sud :

- **Changement de circulation route de la Fuly**

La route de Fuly sera aménagée en sens unique pour privilégier les modes doux (piétons et vélos) et créer une liaison entre le centre-ville et la base de loisirs du plan d'eau.

- **Croissance de Rumilly**

Monsieur le Maire explique que la population de Rumilly est en pleine croissance et qu'il n'y a pas d'augmentation de création d'emplois. Il souhaite pouvoir attirer des emplois qualifiés et dans le tertiaire pour faire rester les gens qui habitent et/ou qui travaillent à Rumilly. Un projet de construction d'un bâtiment destiné aux activités tertiaires est prévu dans la zone d'activité à côté du collège.

- **Plan de circulation des Pérouses**

Monsieur le Maire et Pascale Morand, directrice des Services techniques de la ville présentent le projet de circulation dans le quartier des Pérouses. Beaucoup d'interrogations envoyées en amont portaient sur ce sujet.

L'ouverture du collège implique de réfléchir à la circulation d'ensemble dans le quartier et créer une cohabitation entre voitures, piétons, cyclistes et camions. La circulation rue des Pérouses sera à sens unique en partant du rond-point des Pérouses et en remontant vers la route de Saint-Félix.

Pascale Morand présente le schéma d'aménagement de cette rue. La voie sera divisée en deux, une partie de circulation pour les voitures et les vélos qui vont dans le sens de la circulation, une voie verte pour les piétons et vélos qui circulent dans l'autre sens. Une séparation physique sera créée entre les deux voies.

L'aménagement rue des Pérouses est prévu en provisoire avant la rentrée de septembre 2018. Le provisoire permettra de tester les aménagements et de trouver le



bon fonctionnement. Les services techniques restent à l'écoute des remarques des riverains pour aménager au mieux cette nouvelle circulation.

Le Maire explique également que la rue Jean Moulin sera limitée à 50 km/h à partir du rond-point du plan d'eau. Le chemin des berges sera coupé à la circulation dans les deux bouts et permettra aux riverains d'accéder à l'intérieur du quartier du Dadon.

➤ **Projet d'aménagement de la rue René Cassin/route d'Aix-les-Bains**

Dans moins d'un an, une voie verte sera aménagée le long de la route d'Aix-les-Bains. Un giratoire sera prochainement installé au niveau de l'ancien Aldi.

Commencent ensuite les questions-réponses avec le public.

Rue des Pérouses :

Comment obliger les enfants à passer par la rue des Pérouses et pas par la rue Jean Moulin ?

Il n'y a pas de solutions pour faire évoluer les habitudes. La Ville organise la circulation et informe par de la signalétique, ce sont aux parents d'expliquer à leurs enfants quel accès est le plus sûr. Le Maire précise qu'un aménagement spécial est prévu pour que les vélos aient un accès direct et sécurisé au rond-point des Pérouses (vers Tefal).

Est-ce que cette rue sera réservée aux riverains ?

Non, il est interdit de réserver une rue qui n'est pas privée.

Les deux dos d'âne avenue de l'Arcalod incitent les conducteurs à passer rue des Pérouses, que faire ?

Il peut être envisageable d'aménager des ralentisseurs dans la rue des Pérouses.

Avenue de l'Arcalod :

Comment gérer les poids lourds qui empruntent cette avenue malgré une interdiction aux plus de 3 tonnes ?

La majorité des poids lourds se rendent dans la zone de Balvay. Le GPS de certains poids lourds indique encore de passer par l'avenue de l'Arcalod. Une signalétique spéciale a été mise en place, les entreprises de transporteurs ont été informées. La circulation dans cette zone est sanctionnée.

Est-il possible d'installer un ralentisseur pour poids-lourds ?

Ce dispositif n'a pas fait ses preuves dans d'autres villes car il génère des nuisances sonores.

Que faites-vous pour faire respecter la vitesse ?

C'est la gendarmerie qui doit intervenir sur les problèmes de circulation et de non-respect du code de la route. La police municipale ne peut pas tout le temps couvrir le secteur par manque d'effectif.

Que faire contre les nuisances sonores de l'entreprise Armature Savoyarde ?

Monsieur le Maire a rencontré le gérant pour évoquer ces problèmes. Contre tous types de nuisances, le recours pour les habitants est de contacter la police pour que des constats soient établis par des huissiers. Le Maire incite les riverains à porter plainte.

Route de Balvay :

L'état de la route est à revoir.

La réfection du goudron est engagée et est prévue après l'été.



Route de Saint-Félix :

Avec le nouvel aménagement, est-ce que les camions vont pouvoir continuer à se croiser ?

Le gabarit de cette route est conforme aux normes départementales, les camions pourront continuer à se croiser en respectant la limitation de vitesse en cours. Il est prévu de mettre un panneau et de neutraliser le trottoir pour limiter le passage de piétons.

Rond-point :

L'éclairage du rond-point du plan d'eau et du pressoir est insuffisant la nuit.

Les lumières sont coupées entre 23h et 4h du matin. Le Maire s'engage à ce que les services techniques vérifient les plages d'éclairages au cas où il y ait une anomalie. Les réseaux enterrés vont être refaits notamment pour aménager des éclairages adaptés aux piétons et cyclistes.

Le stationnement sauvage du rond-point des Pérouses lors des manifestations à la base de loisirs du plan d'eau pose souvent problème.

Les agents contrôlent les stationnements et verbalisent si nécessaire.

Plan d'eau :

Comment se garer quand il y a des manifestations (exemple du triathlon) ?

Les nuisances de stationnement sont temporaires et ponctuelles, c'est une organisation propre à chacun qui doit être trouvée durant ces moments.

Rue de Martenex :

Pourquoi les trottoirs sont-ils gondolés et pas plats ?

Les trottoirs ne sont pas plats pour le bon écoulement et l'évacuation des eaux de pluie.

Rue René Cassin :

Les passages piétons sont très usés et il en manque pour traverser plus souvent.

Une campagne de peinture au sol était prévue en début d'année. Elle a été repoussée à ce milieu d'année. Les pistes cyclables seront également redessinées au sol. Le Maire note la faisabilité d'un passage piétons au niveau du magasin Gam vert et au niveau du croisement entre la rue de Verdun et l'avenue Gantin.

Il y a des problèmes d'inondation au niveau de l'enseigne Favre Félix.

Tous les réseaux d'eau sont effectivement à refaire pour créer des puits perdus pour l'évacuation des eaux de pluie.

Comment se passent l'enfouissement des réseaux quand ils traversent des propriétés privées ?

Une convention avec chaque propriétaire est signée au préalable pour pouvoir passer dans les propriétés. Généralement, une mutualisation des tranchées est planifiée pour limiter les travaux.

Comment gérer l'augmentation de la circulation le long de l'axe René Cassin/avenue d'Aix-les-Bains ?

En aménageant des giratoires qui ventileront la circulation comme le rond-point du garage Citroën du côté de Vallières.



Ville de Rumilly :

Est-il possible d'aménager plus de parcs avec des jeux pour enfants dans la ville ?

Le Maire revient sur le projet de jardin public de la rue Charles de Gaulle qui proposera des jeux pour enfants adaptés à différents âges. Il explique également que certains modules dangereux du skate-park du plan d'eau vont être démontées et remplacés.

Quand allons-nous bénéficier de la fibre ?

C'est un projet en cours mais la mairie n'est pas maître d'ouvrage, c'est le Département qui s'occupe du déploiement de la fibre. Pour plus d'information, il est possible de consulter directement le site internet du Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie).

Que vont devenir les commerces en centre-ville ?

L'opération cœur de ville vient compléter les projets de revitalisation du centre-ville, notamment vers la rue Montpelaz ce qui permettrait de créer une meilleure dynamique commerciale en centre-ville.

Quel est le projet de développement de l'hôpital ?

Le positionnement de cet hôpital est la suite de soins, la rééducation et la spécialisation dans certains domaines comme la gériatrie, la cardiologie et la neurologie. Concernant le service des urgences, il n'est pas prévu de le développer car cet hôpital est à moins de 20 minutes en ambulance de l'hôpital d'Annecy. Les urgences sont gérées par des urgentistes et non par des médecins. La pénurie de personnel hospitalier nécessitera peut-être de faire évoluer les urgences de Rumilly en permanences de médecins pour gérer les petites urgences.

